

OBJET CŒUR VERT FAMILIAL DE SAINT-DENIS
MANDAT GLOBAL D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DU SITE
AVENANT N°5 A LA CONVENTION DE MANDAT

I - CONTEXTE ET PROGRAMME DE L'OPERATION

Dans le cadre du projet d'aménagement du site intitulé « Cœur Vert Familial », la Ville de SAINT-DENIS a décidé de s'engager sur un programme d'aménagement, d'équipement communal et communautaire. Il s'agit de créer un véritable « poumon vert », un lieu de loisirs et d'animations, de détente ouvert à tous.

Dans cette perspective, la Ville de SAINT-DENIS a sollicité la CINOR pour contribuer à l'aménagement d'une partie de la zone de loisirs « Cœur Vert de SAINT-DENIS » située dans le Parc Urbain de la Trinité.

Afin de mener à bien ce projet, la CINOR et la ville de SAINT-DENIS ont co-signé une convention constitutive de groupement de commandes en avril 2010.

La Ville de SAINT-DENIS et la CINOR ont confié le pilotage de l'ensemble des aménagements à un mandataire. Après consultation, l'offre de la SIDR a été retenue et le contrat a été notifié le 22 mars 2011.

Situation géographique

Ce projet -d'une superficie de 35,5 ha- est délimité par :

- le littoral au nord ;
- les quartiers de la Trinité et des Camélias au sud ;
- le canal des Patates-à-Durand et le quartier de Sainte-Clotilde à l'est ;
- la route Digue et les quartiers du Butor et de Champ-Fleuri à l'ouest.

Rapport n°14/5-11

Bilan financier initial

L'enveloppe financière prévisionnelle initiale des études et travaux se décompose de la manière suivante, conformément à la convention de mandat :

VILLE (en € HT)	
TRAVAUX	7 567 126,12
ETUDES ET INGENIERIE	1 069 073,88
SOUS TOTAL 1	8 636 200,00
CINOR (en € HT)	
TRAVAUX	1 310 000,00
ETUDES ET INGENIERIE	150 000,00
SOUS TOTAL 2	1 460 000,00
TOTAL	10 096 200,00

Programme initial

Le présent tableau récapitule le programme des équipements et de leur répartition au sein du groupement de commandes, conformément à la convention de mandat.

VILLE DE SAINT-DENIS	CINOR
2 balises urbaines	3 kiosques
Verger pédagogique	3 rondavelles
Boulodrome	Aires de pique-nique
Jeux d'eau	Cheminement de liaison entre le parc de la Trinité et le sentier du Front-de-Mer
Beach stadium	
Plateau des manifestations	
2 amphithéâtres	
1 scène de lecture	
Aires de jeux	
Clôtures	
Passerelle enjambant le canal des Patates-à-Durand	
Confortement du skate parc	

Le 08 avril 2010, la CINOR a délibéré pour approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de SAINT-DENIS et la CINOR. La Ville est coordonnatrice de ce groupement et organise les réunions, les comités de pilotage, les commissions d'analyse et d'attribution des marchés et signe tout document en accord préalable avec la CINOR.

Rapport n°14/5-11

Le 24 avril 2010, le Conseil Municipal a délibéré pour approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de SAINT-DENIS et la CINOR en vue du programme d'aménagement de la zone de loisirs Cœur vert familial.

Le 26 février 2011, le Conseil Municipal a délibéré pour approuver la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et la validation du choix de la SIDR comme mandataire pour le réaménagement du site Cœur vert familial.

Le 25 juin 2011, le Conseil Municipal a délibéré pour approuver l'avenant n° 1 au mandat (programme et répartition financière) et le lancement de la consultation du maître d'œuvre (désignation des membres du jury d'appel d'offres, autorisation donné au mandataire de signer le marché de maîtrise d'œuvre).

Le 17 septembre 2011, le Conseil Municipal a délibéré pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement SIGNES Paysages, SIGNES Architecture et urbanisme, SOCETEM, CYATHEA.

Le 17 novembre 2012, le Conseil Municipal (DCM n° 1 2/6-06) a délibéré pour approuver l'avenant n°2 au mandat (modification du programme, modification du bilan et prolongation du mandat).

Le 15 décembre 2012, le Conseil Municipal (DCM n° 1 2/7-13) a délibéré pour approuver l'avenant n° 2 au marché de Maitrise d'œuvre : La modification du programme a généré des prestations supplémentaires (besoin d'un prestataire spécialisé pour le skate park, mission de cuisiniste pour les rondavelles). L'augmentation du bilan financier a eu également comme corollaire un réajustement des honoraires du groupement de MOE suite aux validations des dossiers AVP et APD. La durée contractuelle du mandat est prorogée du 22/10/2013 au 04/02/2014 (réalisation des travaux supplémentaires ; application de la nouvelle réglementation relative au dossier loi sur l'eau et enquête publique).

Le 13 février 2013, le Conseil Municipal (n° 13/1-0 6) a délibéré pour :

- approuver l'enquête publique au titre du Code de l'environnement « Police de l'eau et Etude d'impact » et les conclusions du commissaire enquêteur ;
- donner autorisation au Maire pour signer deux marchés supérieurs à 1 000 000,00 € (Lots 1 - VRD et 4 - espaces verts).

Le 21 septembre 2013, le Conseil Municipal (n° 13/4 -07) a délibéré pour approuver l'avenant n° 3 au mandat global d'études et de travaux : modification du bilan financier à 11 069 694,80 € HT, soit 12 010 618,85 € TTC, avec une augmentation de :

- 379 732,00 € HT pour la Ville suite à l'attribution de tous les lots (VRD - éclairage - arrosage - espaces verts - passerelle - rondavelles et kiosques - skate - aires de jeux) des marchés de travaux et de superstructures du CŒUR VERT FAMILIAL ; un réajustement du budget total a été nécessaire par rapport au chiffre estimé lors de la phase DCE (Dossier de consultation des entreprises) ;

Rapport n°14/5-11

- 237 697,00 € HT pour la CINOR pour l'aménagement et l'équipement des 3 rondelles et des 3 kiosques.

Le 16 décembre 2013, le Conseil Municipal (n° 13/7- 03) a délibéré pour approuver la modification du bilan financier (avenant n°4) qui s'élève à 11 249 762,00 € HT, soit 12 205 991,00 € TTC.

Les travaux supplémentaires entraînent une prolongation de la durée contractuelle du mandat du 04/02/2014 au 04/09/2014.

II - MODIFICATION DU BILAN FINANCIER

Pour rappel, conformément à l'avenant n° 4 au mandat, l'enveloppe financière globale s'élevait à 11 249 762,00 € HT, répartie de la manière suivante :

- VILLE : 9 233 904 € HT,
- CINOR : 2 015 858 € HT,

Il s'agit aujourd'hui d'approuver une augmentation des travaux qui sont des adaptations de chantier.

L'augmentation de ces travaux concerne 2 lots :

- lot 1 « VRD » attribué à GTOI à hauteur de 102 892,88 € HT (soit 7,46 % du montant total du marché). Ce coût supplémentaire correspond notamment à des travaux :
 - o demandés par la DEAL relatifs au dossier conjoint d'étude d'impact et loi sur l'eau pour répondre aux préconisations pour assurer l'écoulement des eaux pluviales dans les zones 4 et 5 du Cœur Vert Familial ;
 - o d'adaptation de chantier pour une meilleure sécurisation des usagers pour la traversée des accès piétonniers entre toutes les zones du Cœur Vert Familial ;
 - o de réaménagement du réseau d'adduction d'eau potable de la zone 2, à la demande de Véolia, au niveau de la Médiathèque car le réseau existant est inadapté par rapport aux équipements à implanter afin d'assurer la sécurité sanitaire du réseau ;
- lot 2 « Passerelle » attribué à CMOI à hauteur de 67 026,70 € HT (soit 14,6 % du montant total du marché). Ce coût supplémentaire correspond à des charges imprévisibles dû à un ancien stockage de déchets de chantier non connu des services de la Ville et qu'il faut évacuer, trier et remplacer par du remblai afin de pouvoir implanter les futurs piliers de la passerelle ;

soit une augmentation totale des travaux de 169 919,58 € HT (184 362,74 € TTC).

Rapport n° 14/5-11

Ainsi, l'avenant n° 5 porte le montant global à hauteur de 11 419 681 € HT, dont 10 200 607,52 € HT de travaux.

Une Commission d'Appel d'Offres s'est tenue le 04/07/2014 et a validé l'augmentation du coût de ces 2 lots du marché de travaux.

Pour information, il est prévu un avenant n° 6 pour une régularisation des frais d'honoraires du maître d'œuvre (avenant n° 2 au marché de la maîtrise d'œuvre) et du mandataire (avenant n° 1 au mandat global).

Au vu de ces informations, je vous demande d'approuver l'avenant n° 5 du mandat global d'études et de travaux pour l'aménagement du site du Cœur Vert Familial de Saint-Denis, notamment les éléments suivants :

- l'augmentation des marchés de travaux pour le lot 1 à hauteur de 102 892,88 € HT pour un marché de 4 080 489,69 € HT et un montant actualisé à 4 183 382,57 € HT ;
- l'augmentation des marchés de travaux pour le lot 6 à hauteur de 67 026,70 € HT pour un marché initial de 460 528,64 € HT et un montant actualisé à 527 555,34 € HT ;
- la prolongation de la durée du mandat du 04 novembre 2014 au 05 décembre 2014, ainsi que la prolongation de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA) jusqu'au 05 décembre 2015.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/09/2014



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-1A-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014

**OBJET CŒUR VERT FAMILIAL DE SAINT-DENIS
MANDAT GLOBAL D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DU SITE
AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DE MANDAT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements, et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L. 311-1, R. 311-2 et R. 311-5 ;

Sur le RAPPORT N° 14/5-11 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ADAME Brigitte, 4ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

*9 abstentions
(dont 2 votes par procuration)*



*Madame ANILHA Fernande,
Messieurs VICTORIA René-Paul, LAGOURGUE Michel,
HOARAU Serge, HUBERT Richenel,
MOREL Jean-Jacques et Madame VITRY Faouzia*

pour



autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1

Approuve l'avenant n° 5 du mandat global d'études et de travaux pour l'aménagement du site du Cœur Vert Familial de Saint-Denis, notamment les éléments suivants :

- l'augmentation des marchés de travaux pour le lot 1 à hauteur de 102 892,88 € HT pour un marché de 4 080 489,69 € HT et un montant actualisé à 4 183 382,57 € HT ;

Délibération n° 14/5-11

- l'augmentation des marchés de travaux pour le lot 6 à hauteur de 67 026.70 € HT pour un marché initial de 460 528,64 € HT et un montant actualisé à 527 555,34 € HT ;
- la prolongation de la durée du mandat du 04 novembre 2014 au 05 décembre 2014 avec une Garantie de Parfait Achèvement (GPA) qui est prolongée jusqu'au 05 décembre 2015.

ARTICLE 2

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-1B-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/09/2014



Gilbert ANNETTE

**CONVENTION DE MANDAT GLOBAL
(ETUDES DE CONCEPTION
ET TRAVAUX)**

**AMENAGEMENT DU SITE
« CŒUR VERT FAMILIAL »
DE SAINT-DENIS
(HORS PROJET DE PARC AQUATIQUE
ET PROGRAMME ANRU)**

**GROUPEMENT DE COMMANDES
COMMUNE DE SAINT-DENIS / CINOR**

AVENANT N° 5

**A LA CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE
POUR L'AMENAGEMENT DU SITE
« CŒUR VERT FAMILIAL »**

ENTRE

Le mandant

Le groupement de commandes VILLE DE SAINT-DENIS / CINOR, représenté par son coordonnateur LA VILLE DE SAINT-DENIS et représenté par son Maire en exercice, Monsieur Gilbert ANNETTE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en séance du 04 avril 2014,

D'UNE PART,

ET

Le mandataire

La Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR), 12 rue Félix Guyon - BP 3 - 97461 Saint-Denis, Société Anonyme d'Economie Mixte, au capital de 125 000 000 €, inscrite au RCS de Saint-Denis sous le numéro 74 b 118, représenté par son Directeur Général, Monsieur Bernard FONTAINE, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration du 07 novembre 2013,

D'AUTRE PART,

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : Objet

Dans le cadre du projet d'aménagement du site intitulé « Cœur Vert Familial », la Ville de Saint-Denis a décidé de s'engager sur un programme d'aménagement, d'équipement communal et communautaire.

Dans cette perspective, la Ville de Saint-Denis a sollicité la CINOR pour contribuer à l'aménagement d'une partie de la Zone de Loisirs « Cœur Vert Familial de Saint-Denis ».

Ce projet s'étend depuis le Front-de-Mer de Saint-Denis et longe la ravine des Patates-à-Durand à l'est jusqu'au parc de la Trinité. Il s'étend à l'ouest jusqu'à la Croisée des Ravines.

La Ville de Saint-Denis et la CINOR ont confié le pilotage de l'ensemble des aménagements à un mandataire. Après consultation, l'offre de la SIDR a été retenue et le marché a été notifié en mars 2011.

Article 2 : Modification du bilan financier

Pour rappel, conformément à l'avenant n° 4 au mandat, l'enveloppe financière globale s'élevait à 11 249 762,00 € HT, répartie de la manière suivante :

VILLE	9 233 904,00 € HT,
CINOR	2 015 858,00 € HT,

Le présent avenant consiste en une augmentation des travaux qui sont des adaptations de chantier.

L'augmentation de chantier concerne deux lots :

Lot 1 « VRD »	attribué à GTOI à hauteur de	102 892,88 € HT	(soit 7,46 %),
Lot 6 « Passerelle »	attribué à CMOI à hauteur de	67 026,70 € HT	(soit 14,6 %),

soit une augmentation totale des travaux de	169 919,58 € HT,
	184 362,74 € TTC.

Ainsi, l'avenant n° 5 présente une enveloppe financière globale de 11 419 681 € HT, dont 10 200 607,52 € HT de travaux.

Cette augmentation s'explique par :

- l'augmentation des marchés de travaux pour le lot 1 à hauteur de 102 892,88 € HT pour un marché de 4 080 489,69 € HT et un montant actualisé à 4 183 382,57 € HT,
- l'augmentation des marchés de travaux pour le lot 6 à hauteur de 67 026,70 € HT pour un marché initial de 460 528,64 € HT et un montant actualisé à 527 555,34 € HT.

Une Commission d'Appel d'Offres s'est tenue le 04 juillet 2014 et a validé l'augmentation du coût de ces deux lots du marché de travaux.

Article 3 : La durée du mandat

Par avenant n° 4, la fin prévisionnelle de la convention de mandat était reportée au 04 novembre 2014.

En raison de ces travaux supplémentaires, le délai contractuel du mandat est prolongé jusqu'au 05 décembre 2014. Avec l'année de Garantie de Parfait Achèvement, le délai contractuel doit être prolongé jusqu'à décembre 2015.

Article 4

Le reste des articles de la convention demeure inchangé. Toutes les clauses et conditions générales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Fait en quatre exemplaires originaux, dont deux pour chacune des parties,
A Saint-Denis, le

**Pour le mandant
(Groupement Ville de Saint-Denis / CINOR)**

**Pour le mandataire
(SIDR)
Le Directeur Général**

Bernard FONTAINE

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/09/2014



Gilbert ANNETTE



DEPARTEMENT DE LA REUNION

A – DESIGNATION DE LA CONSULTATION

Collectivité concernée : **COMMUNE DE SAINT-DENIS**

Objet de la consultation : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CŒUR FAMILIAL
DE SAINT-DENIS
AVENANTS AUX MARCHES DES LOTS 1 ET 2**

B – COMPOSITION DE LA COMMISSION

Date de la commission : 04 JUILLET 2014

Date de la convocation : 26/06/2014

Membres à voix délibérative :

Nom – Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du 26/06/2014
Monsieur Gilbert ANNETTE	Président		
Monsieur Philippe NAILLET	Membre titulaire		
Monsieur Gérard CHOPINET	Membre titulaire		
Monsieur Maximilien ASSABY	Membre titulaire		
Madame Marylise ISIDORE	Membre suppléant		
Madame Fernande ANILHA	Membre titulaire		
Madame Nalini VELOUPOULE MERLO	Membre suppléant		
Monsieur Didier EUPHRASIE	Membre suppléant		
Madame Nicole HUMBLLOT	Membre suppléant		
Monsieur Jacques LOWINSKY	Membre suppléant		
Madame Faouzia VITRY	Membre suppléant		

Membres à voix consultative :

Nom – Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur	Comptable public		
Monsieur	DDCCRF		

PV CAO

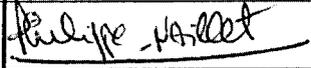
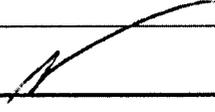
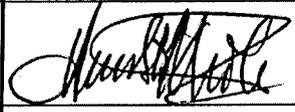
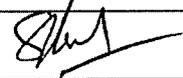
Travaux d'aménagement du cœur vert familial de Saint Denis »

Avenants

C - DECISION

Après avoir pris connaissance de la note de synthèse jointe au présent PV, la CAO émet un avis favorable pour la passation de l'avenant n° avec l'entreprise GTOI (lot n°1) pour un montant de 102 892.88 € HT et de l'avenant n° avec l'entreprise CMOI pour un montant de 67 026.70 € HT.

D - SIGNATURE

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	SIGNATURE
Monsieur Gilbert ANNETTE	Président		
Monsieur Philippe NAILLET	Membre titulaire		
Monsieur Gérard CHOPINET	Membre titulaire		
Monsieur Maximilien ASSABY	Membre titulaire		
Madame Marylise ISIDORE	Membre titulaire		
Madame Fernande ANILHA	Membre titulaire		
Madame Nalini VELOUPOULE MERLO	Membre suppléant		
Monsieur Didier EUPHRASIE	Membre suppléant		
Madame Nicole HUMBLLOT	Membre suppléant		
Monsieur Jacques LOWINSKY	Membre suppléant		
Madame Faouzia VITRY	Membre suppléant		
<u>Membres à voix consultative :</u>			
Nom - Prénoms	Qualité	Signature	
Monsieur	Comptable public		
Monsieur.....RAYNAUD.....	DDCCRF		



**Société Immobilière du
Département de la Réunion**
12, rue Félix Guyon - BP3
97461 SAINT DENIS CEDEX

AVENANT N°1

MANDAT AMENAGEMENT DU SITE "CŒUR VERT FAMILIAL" COMMUNE DE SAINT-DENIS

MARCHE MARCHE DE TRAVAUX
MARCHE N° M13-115727
LOT N° 6 - PASSERELLE
MAITRE D'OUVRAGE GROUPEMENT DE COMMANDE VILLE / CINOR
MANDATAIRE SIDR
MAITRISE D'ŒUVRE SOCETEM / SIGNES / CYATHEA

Entreprise : CMOI

ZI N°3 CS 10218
97829 LE PORT Cedex
Tél. : 0262 43 30 30 - Fax : 0262 43 28 60

1. OBJET

Le présent avenant a pour objet de définir les modifications suivantes :

• Tri et évacuation de déchets poubelliers	24 156.00
• Mise en dépôt sur le site des remblai impropres et apport de 0/80	42 870.70
s/total	67 026.70

2. MONTANTS

• Le nouveau montant du marché après avenant n°1 est donc de :

Marché initial :	460 528.64 € HT	499 673.57 € TTC
Montant de l'avenant n°1	67 026.70	72 723.97
TOTAL Marché	527 555.34 € HT	572 397.54 € TTC

Cet avenant représente une augmentation de : **14.55%** par rapport au marché initial.

3. DELAIS

Délai supplémentaire : 3 semaines.

4. Toutes les clauses et conditions générales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Saint-Denis, le 05 juin 2014

Maître d'ouvrage Cachet et signature	Maître d'œuvre Cachet et signature	Entreprise Cachet et signature
---	---------------------------------------	-----------------------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-3B-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014



DEVIS N°: 6779TS01 Ind A

socetem logo

10 AVR. 2014

Classé:

Date : 10 avril 2014

Nbre de pages :

De la part de Mr : ORCHAMPT

Destiné à Mr DEVEAUX

Tél : 0262

G.S.M : 0692 604 606

Mail: ndeveaux@socetem.fr

CLIENT: SIDR - Commune de Saint Denis

ADRESSE : 12 Rue Félix Guyon BP 3 97461 Saint Denis

AFFAIRE : Cœur Vert Familial - Passerelle

Veuillez trouver ci dessous notre meilleure offre pour : LA FOURNITURE ET POSE

REF.	DÉSIGNATION	U	QU	P.U. H.T. €	P.T. H.T. €
	Tri et évacuation des déchets type ferrailles				
	Compris :				
	* OS	H	80	52,80 €	4 224,00 €
	* Mini pelle	J	5	550,80 €	2 754,00 €
	* Camion 19 T	J	5	354,80 €	1 774,00 €
	* Traitement en décharge	T	30	127,00 €	3 810,00 €
	Tri et évacuation des déchets dangereux				
	compris:				
	* OS	H	2	52,80 €	105,60 €
	* Evacuation en cubitainer	m3	1	5 180,00 €	5 180,00 €
	* Boxer Plateau	J	1	150,00 €	150,00 €
	* Vacatlon responsable environnement	Ft	1	1 604,40 €	1 604,40 €
	Tri et évacuation des déchets types blocs béton				
	compris:				
	* OS	H	24	52,80 €	1 267,20 €
	* Mini Pelle	J	2	550,80 €	1 101,60 €
	* Camion 32T	h	24	70,05 €	1 681,20 €
	* Evacuation en carrière	T	50	10,08 €	504,00 €
MONTANT TOTAL H.T.					24 156,00 €
TVA 8,50%					2 053,26 €
MONTANT TOTAL T.T.C.					26 209,26 €

Conditions commerciales conformes à la norme NFP 03-001 :

- Non compris : - tout travaux non clairement décrits dans le présent devis.

Délai : 2 semaines supplémentaires

Validité de l'offre : 1 mois

Paiement :(par chèque ou virement bancaire)

Suivant avancements des travaux

Pénalités de retard, 1,5% par mois

En espérant que notre offre sera à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée

CLIENT

Nom :

Date :

ENTREPRISE

Mr ORCHAMPT

Construction Métalliques Océan Indien

Z.I N° 3 - B.P 40383 97829 le Port cedex

tel: 0262 43 30 30 fax: 0262 43 28 60 / email : www.projet.cmoi@wanadoo.fr - SAS au capital de 92 000 € - RC St Denis 87 B 327 - siret 342 319 019 00028

Nos marchandises sont livrables et payables au Port. Nos traites ou avis de traite ne sont pas une dérogation au lieu de paiement.

Accusé de réception en préfecture

974-219740715-20140830-14511-3B-DE

Date de réception préfecture : 02/09/2014

Le tribunal de commerce de Saint Denis 97400 sera seul compétent.

Construction métallique



soceterri reçu le : Copie
02 JUN 2014
Classt : Action

Date : 30 mai 2014
Nbre de pages : 1
De la part de Mr : ORCHAMPT
Destiné à Mr DEVEAUX
Tél : 0262
G.S.M : 0692 604 606
Mail : ndeveaux@socetem.fr

DEVIS N°: 6779 TS08

CLIENT: SIDR - Commune de Saint Denis
ADRESSE : 12 Rue Félix Guyon BP 3 97461 Saint Denis

travaux de plus et moins-value
AFFAIRE : Cœur Vert Familial - Passerelle

Veillez trouver ci dessous notre meilleure offre pour : **LA FOURNITURE ET POSE**

REF	DESIGNATION	U	QU	P.U. HT €	P.T.T.C €
2.4.5	Evacuation du déblai "poubellien" sur une zone mis à disposition par la Maîtrise d'Ouvrage CMOI se décharge de toute responsabilité sur le déblai évacué et ne débutera l'évacuation qu'à réception d'un écrit de la Maîtrise d'Ouvrage	m3	1100,0	6,71 €	7 381,00 €
PN04	Remblaiement avec 0/80 recyclée en rive droite et rive gauche Quantité Rive Gauche: 640,00m3 Quantité Rive Droite: 770,00m3	m3	1410,0	52,00 €	73 320,00 €
2.4.6	Moins Value Poste 2.4.6 Défal: A la réception de l'OS, le défal pour réaliser les travaux de ce présent devis sont les suivants: * 1 semaine pour le remblaiement en rive Droite * 1 semaine pour le remblaiement en rive Gauche * 1 semaine pour l'évacuation du déblai "poubellien" Ces Travaux supplémentaires et le défal associé viennent en complément des travaux et du planning initial Une fois les travaux supplémentaires terminés, les travaux redébuteront selon le phasage et le défal prévu initialement * Dimension et Altimétrie des remblais Rive gauche : Z remblais 41,31 NGR (conforme au marché) Dim : 21,3 X 9,25 X 3,23ht = 640m3 Rive droite: Z remblais 42,164 NGR soit 1m de moins que la côte marché. Dim: 21 X 9 X 4ht = 770 m3	m3	1410,0	-26,83 €	-37 830,30 €
				MONTANT TOTAL H.T.	42 870,70 €
				TVA 8,50%	3 644,01 €
				MONTANT TOTAL T.T.C.	46 514,71 €

Conditions commerciales conformes à la norme NFP 03-001 :
- Non compris : - tout travaux non clairement décrits dans le présent devis.

Paiement : (par chèque ou virement bancaire)
Suivant avancements des travaux
Pénalités de retard, 1,5% par mois

En espérant que notre offre sera à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée

CLIENT

Nom :
Date :

ENTREPRISE
Mr ORCHAMPT



Construction Métalliques Océan Indien

Z.I N° 3 - B.P 40383 97829 le Port cedex
tel : 0262 43 30 30 fax : 0262 43 28 60 / email : www.projet.cmoi@wanadoo.fr - SAS au capital de 92 000 € - RC St Denis 87 B 327 - siret 342 319 019 00028

Nos marchandises sont livrables et payables au Port. Nos traites ou avis de traite ne sont pas une dérogation au lieu de paiement.

En cas de contestation, le Tribunal de commerce de Saint Denis 97400 sera seul compétent.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-3B-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014



**Société Immobilière du
Département de la Réunion**
12, rue Félix Guyon - BP3
97461 SAINT DENIS CEDEX

AVENANT N°3

MANDAT AMENAGEMENT DU SITE "CŒUR VERT FAMILIAL" COMMUNE DE SAINT-DENIS

MARCHE MARCHE DE TRAVAUX
MARCHE N° M13-112983
LOT N° 1 - VRD
MAITRE D'OUVRAGE GROUPEMENT DE COMMANDE VILLE / CINOR
MANDATAIRE SIDR
MAITRISE D'ŒUVRE SOCETEM / SIGNES / CYATHEA

Entreprise : GTOI

ZI n°2 - BP 32016
97824 LE PORT
Tél. : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

1. OBJET

Le présent avenant a pour objet de définir les modifications suivantes :

• Aménagement de fossés sur la Zone 05	2 350,00
• Fourniture et mise en œuvre d'un clapet anti-retour - Zone 4 est	1 695,00
• Aménagement entrée du Cœur Vert ex-rue Scubillon	5 379,12
• Démolition de la rampe handicapé - ancien parking médiathèque	1 775,00
• Traversées piétonnes zone 2-3	12 863,59
• Surélévation de la traversée piétonne entre Zones 1 et 2 (version 17 ml)	25 086,57
• Réalisation d'un réseau AEP DN150 sur la zone 02	32 923,49
• Travaux supplémentaires suite aux demandes Véolia sur la Zone 2	18 018,37
• Aménagement de la traversée piétonne entre Zones 4 et 5	2 801,74
	102 892,33

2. MONTANTS

• Le nouveau montant du marché après avenant n°1 est donc de :

Marché initial :	3 892 986,00 € HT	4 223 889,81 € TTC
Montant de l'avenant 1	187 503,69	203 441,50
Montant de l'avenant 2	0,00	0,00
Montant de l'avenant 3	102 892,33	111 638,73
TOTAL Marché	4 183 382,02 € HT	4 538 970,04 € TTC

Le montant cumulé des avenants représente une augmentation de : **7,46%** par rapport au marché initial.

3. DELAIS

Le délai global du marché est prolongé jusqu'à fin septembre 2014.

4. Toutes les clauses et conditions générales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Saint-Denis, le 16 juin 2014

Maître d'ouvrage Cachet et signature	Maître d'œuvre Cachet et signature	Entreprise Cachet et signature
---	---------------------------------------	-----------------------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-3C-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014



SIDR sous couvert
 SOCETEM
 5, rue Henri Cornu
 Immeuble Rodrigues - Technopole de la Reunion
 97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF: 2216394

Le 04/02/2014

N° CL:

Devis N° 011-140204-125692-ale

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1
 Travaux : Aménagement de fossés sur la Zone 05

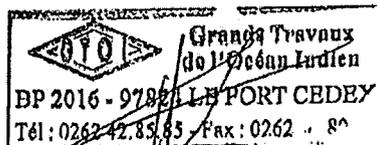
N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Mise à disposition de matériel et de personnel pour la réalisation de fossés et de noues d'infiltration: - Minipelle - OS	FT	1,00	2 350,00	2 350,00
Montant total des travaux H.T.					2 350,00
Montant T.V.A. 8,50%					199,75
Montant total des travaux T.T.C.					2 549,75

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :



Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800.000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site internet : www.gtoi.fr - e-mail : gtoi@gtoi.fr

Siret 323 078 005 00018 - NAF 452 V

Accusé de réception en préfecture
 N° d'identification : 974-219740118-20140830-14511-3C-DE
 Date de réception préfecture : 02/09/2014



SIDR sous couvert
SOCETEM

5, rue Henri Cornu
Immeuble Rodrigues - Technopole de la Reunion
97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF : 2216394

Le 08/04/2014

N° CL :

Devis N° 011-140408-128389-alc

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1

Travaux : Fourniture et mise en oeuvre d'un clapet anti-retour - Zone 4 est

N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Fourniture et mise en oeuvre d'un clapet anti retour à battant Incliné DN 200 en polyester : - reprise de la parois du regard pour fixation du clapet - Fo et pose du clapet	U	1,00	1 695,00	1 695,00
Montant total des travaux H.T.					1 695,00
Montant T.V.A. 8,50%					144,08
Montant total des travaux T.T.C.					1 839,08

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :

 Grands Travaux de l'Océan Indien
BP 2016 - 97824 LE PORT CEDEX
Tél : 0262 42 85 85 Fax : 0262 43 80 77

Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800,000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site Internet : www.gtoi.fr - e-mail : gtoi@gtoi.fr

Siret 323 078 006 00018 - NAF 452 V

Accusé de réception en préfecture
N° 1424 07423 20000830-14511-3C-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014



Socetem reçu le : Copie
14 MAI 2014
Classé : Action

SDR sous couvert
SOCETEM
5, rue Henri Cornu
Immeuble Rodrigues - Technopôle de L. Reunier
97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF : 2216394

Le 13/05/2014

N° CL :

Devis N° 011-140513-129642-ale

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1
Travaux : Aménagement entrée du Coeur Vert ex-rue Scubillon

N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Installation et mise en place d'une signalisation	Ft	1,00	2 500,00	2 500,00
02	Sciage des enrobés existant	MI	25,00	6,50	162,50
03	Dépose de bordure	MI	5,00	6,99	34,95
04	Démolition de trottoir	M2	5,00	15,00	75,00
05	Pose de bordure T2 et T2 basse	MI	25,00	30,87	771,75
06	Reprise d'enrobé au droit de la bordure	MI	25,00	25,00	625,00
07	Réalisation d'un trottoir en bicouche	M2	30,00	25,00	750,00
08	Mise à la côte de regard	U	2,00	229,96	459,92
Montant total des travaux H.T.					5 379,12
Montant T.V.A. 8,50%					457,23
Montant total des travaux T.T.C.					5 836,35

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :

Grands Travaux de l'Océan Inc.

Société Anonyme au capital de 1 000 000 €

170 N°2 - B.P. 32013 - 97524 Le Fort-Ceacx

Tél : 0362 42 55 85 - Fax : 0362 43 80 77

Site Internet : www.gtoi.fr - e-mail : gtoi@goi.fr

Siret 123 071 006 0012 - R. C. 975

Immatriculation : 315 36 02

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-3C-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014



SIDR sous couvert
SOCETEM

5, rue Henri Cornu
Immeuble Rodrigues - Technopole de la Reunion
97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF : 2216394

Le 13/05/2014

N° CL :

Devis N° 011-140513-129639-ale

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1

Travaux : Démolition de la rampe handicapé - Ancien parking médiathèque

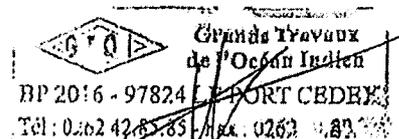
N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Dépose soignée des barrières	Ft	1,00	675,00	675,00
02	Démolition et évacuation de la rampe en béton	Ft	1,00	1 100,00	1 100,00
				Montant total des travaux H.T.	1 775,00
				Montant T.V.A. 8,50%	150,88
				Montant total des travaux T.T.C.	1 925,88

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :



Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800,000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site internet : www.gtoi.fr - e-mail : gtoi@gtoi.fr

Siret 323 078 004 00018 - NAF 452 V

Accusé de réception en préfecture

N° de dossier 074VZ18743200200830-14511-3C-DE

Date de réception préfecture : 02/09/2014



SIDR sous couvert
SOCETEM
5, rue Henri Cornu
immeuble Rodrigues - Technopole de la Reunion
97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF : 2216394

Le 13/05/2014

N° CL :

Devis N° 011-140513-129635-ale

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1

Travaux : Traversées piétonnes Zone 2-3

N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Installation et mise en place d'une signalisation temporaire	FT	1,00	4 650,00	4 650,00
02	Sciage d'enrobé	MI	40,00	6,50	260,00
03	Dépose de bordures	MI	40,00	6,99	279,60
04	Démolition de trottoir béton	M2	70,00	15,00	1 050,00
05	Pose de bordure T2 basse	MI	40,00	40,50	1 620,00
06	Reprise d'enrobé au droit de bordure	MI	40,00	25,00	1 000,00
07	Béton balayé	M2	62,00	35,43	2 196,66
08	Plus value au prix 07 pour faible surface	M2 Pm		15,50	0,00
09	Béton désactivé	M2	27,00	48,79	1 283,33
10	Plus value au prix 09 pour faible surface	M2 Pm		15,50	0,00
11	Bande d'éveil à la vigilance (8*4ml + 2*4 ml zone arrière médiathèque)	MI	40,00	135,00	5 400,00
12	Panneau de signalisation des traversées piétonnes	U Pm		325,69	0,00
13	Marquage au sol (5ml*0,5 *4 *4) + traversée arrière médiathèque	M2	52,00	6,07	315,64
14	Dispositif latéral de repérage	MI Pm		105,00	0,00
15	Prestations prévues au marché initiale (Marquage des traversées piétonnes)	FT	-1,00	5 171,64	-5 171,64
Montant total des travaux H.T.					12 863,59
Montant T.V.A. 8,50%					1 093,41
Montant total des travaux T.T.C.					13 957,00

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :

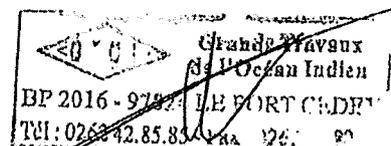
Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800.000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tel : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site Internet : www.gtoi.fr - e-mail : gtoi@gtoi.fr



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140513-14511-3C-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014



SIDR sous couvert
SOCETEM
5, rue Henri Cornu
Immeuble Rodrigues - Technopole de la Réunion
97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF : 2216394

N° CL :

Devis N° 011-140523-129945-ale

Le 23/05/2014

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1
Travaux : Surélévation de la traversée piétonne entre Zone 1 et 2 (version 17 ml)

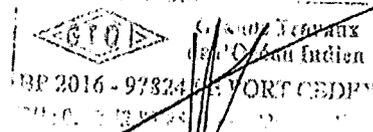
N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Installation et mise en place d'une signalisation provisoire	Ft	1,00	4 650,00	4 650,00
02	Fouille pour réseau EP	M3	20,00	41,61	832,20
03	Canalisation PVC 200 CR8	ML	40,00	43,17	1 726,80
04	Raccordement sur existant	U	2,00	928,73	1 857,46
05	Regard à grille	U	2,00	1 257,93	2 515,86
06	Réalisation des ancrages	M2	30,00	11,50	345,00
07	Réalisation d'une couche d'accrochage	M2	300,00	1,50	450,00
08	Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé pour réalisation d'une surélévation de la traversée suivant plan fourni par MOE (épaisseur moyenne 12cm)	T	95,00	195,00	18 525,00
09	Bande d'éveil à la vigilance	MI	12,00	135,00	1 620,00
10	Panneau de signalisation des traversées piétonnes	U	4,00	325,69	1 302,76
11	Marquage au sol	M2	95,00	6,07	576,65
12	Dispositif latéral de repérage	MI	90,00	PM	0,00
13	Prestations prévues au marché (marquage + signalisation)	Ft	-1,00	9 315,16	-9 315,16
Montant total des travaux H.T.					25 086,57
Montant T.V.A. 8,50%					2 132,36
Montant total des travaux T.T.C.					27 218,93

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :


Grands Travaux de l'Océan Indien
BP 2016 - 97824 Le Port Cedex
N° 011-140523-129945-ale

Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800,000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site Internet : www.gtoi.fr - e-mail : gtoi@gtol.fr

Accuse de réception en préfecture
N° 133 078 004 80018 - N° 153 V
N° 133 078 004 80018 - N° 153 V
Date de réception préfecture : 02/09/2014



SIDR sous couvert
SOCETEM
5, rue Henri Cornu
Immeuble Rodrigues - Technopole de la Reunion
97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF : 2216394

Le 04/06/2014

N° CL :

Devis N° 011-?????-130398-ale

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1
Travaux : Réalisation d'un réseau AEP DN150 sur la Zone 02

N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Installation de chantier	Ft	1,00	1 350,00	1 350,00
02	Fouille	M3	96,00	28,64	2 749,44
03	Fonte DN 150	ML	140,00	60,61	8 485,40
04	Fonte DN 100	ML	10,00	43,46	434,60
05	Vannes	U	1,00	240,69	240,69
06	Vidange sous bouche à clef	U	1,00	348,95	348,95
04	Raccordement sur canalisation existante Dn 100	Ens	1,00	2 004,61	2 004,61
05	Regard de comptage (hors équipement et raccordement sur le DN 250 existant): Dimension de la chambre 3,90m*1,0m*1,26m	U	1,00	10 326,80	10 326,80
06	Dépose du parvis en basalte	M2	50,00	35,00	1 750,00
07	Réalisation du parvis en basalte (hors fourniture de basalte)	M2	50,00	95,00	4 750,00
08	Essais et récolements	ML	150,00	3,22	483,00
Montant total des travaux H.T.					32 923,49
Montant T.V.A.				8,50%	2 798,50
Montant total des travaux T.T.C.					35 721,99

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :

Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800.000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site Internet : www.gtloi.fr - e-mail : gtloi@gtloi.fr

Siret 323 078 006 00018 - NAF 452 V

N° Ident. TVA FR 393 230 78 006

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-3C-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014

Grands Travaux de l'Océan Indien
LE POINT Cedex
0262 42 85 85 Fax : 0262 43 80 77



SIDR sous couvert
SOCETEM
5, rue Henri Cornu
immeuble Rodrigues - Technopole de la Reunion
97490 SAINT-CLAUDE

N° AF : 2216394

Le 02/06/2014

N° CL :

Devis N° 011-?????-130397-ale

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1
Travaux : Travaux supplémentaires suite aux demandes Véolia sur la Zone 02

N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaires H.T.	Prix Total H.T.
01	Regard et équipement compteur général : 3u pour rondavelle	U	3,00	4 150,00	12 450,00
02	Coffret de comptage 2u pour les fontaines	U	-1,00	445,46	-445,46
03	Raccordement sur canalisation existante 2u pour les rondavelles 1u pour l'aire de jeux d'eau 2u pour les fontaines 1u pour le PI 1u pour le branchement arrosage existant	U	3,00	2 004,61	6 013,83
Montant total des travaux H.T.					18 018,37
Montant T.V.A.				8,50%	1 531,56
Montant total des travaux T.T.C.					19 549,93

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :

Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800.000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site Internet : www.gtol.fr - e-mail : gtol@gtol.fr

Siret 323 078 006 00018 - NAF 452 V

N° ident. TVA FR 393 230 78 006

Grands Travaux de l'Océan Indien
12016 - 12016 I.E. PORT Cedex
0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-3C-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014



SIDR sous couvert
SOCETEM
5, rue Henri Cornu
Immeuble Rodrigues - Technopole de la Réunion
97490 SAINTE CLOTILDE

N° AF : 2216394

N° CL :

Devis N° 011-140606-130480-ale

Le 06/06/2014

Chantier : Aménagement du site Coeur Vert Familial - Lot 1
Travaux : Aménagement de la traversée piétonne entre Zone 4 et 5

N° du prix	Désignation du prix	U	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
01	Installation et mise en place d'une signalisation provisoire	Ft	1,00	1 250,00	1 250,00
02	Fourniture et pose d'un panneau de signalisation double face dimension 0,6m*0,6m	U	2,00	750,00	1 500,00
03	Fourniture et pose de garde coprs sceller sur trottoir: <i>RAL à définir</i> <i>Suivant schéma joint</i>	ML	20,00	265,00	5 300,00
04	Prestation prévue au marché: - Marquage des traversées piétonnes - Panneaux de signalisations des traversées piétonnes	Ft	-1,00	5 248,26	-5 248,26
Montant total des travaux H.T.					2 801,74
Montant T.V.A. 8,50%					238,15
Montant total des travaux T.T.C.					3 039,89

LE CLIENT

Bon pour commande :

Date :

Signature :

Grands Travaux de l'Océan Indien
2018 - 07824 LE PORT Cedex
1282 42.85.65 - Tél : 43 80 7

Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800,000€

ZIC N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site Internet : www.gtol.fr - e-mail : gtola@gtol.fr

Siret 323 078 006 00018 - NAF 452 V

N° ident. TVA FR 393 230 78 006

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14511-3C-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014